Sarkozy propose un congé parental valable jusqu'aux 18 ans de l'enfant

15/03/2012 à 17h24

Le candidat de l'UMP, Nicolas Sarkozy, a proposé, jeudi 15 mars, au cours d'un déplacement dans la Marne, que les mères de famille puissent prendre un congé parental qui ne soit plus bloqué sur les trois premières années, mais que ce soit un droit qui puisse être pris par morceaux jusqu'aux 18 ans de leur enfant.

Aujourd'hui, la loi prévoit que le congé parental puisse *"débuter à tout moment jusqu'au troisième anniversaire"* de l'enfant.

Le Monde